**INFORMATIONS – SOLIDARITE COVID 19**

Pour faire face au Covid 19 et pendant la période actuelle de confinement, le maire de Melrand, Charles Boulouard, tous les élus et le personnel communal sont mobilisés et travaillent de concert au quotidien pour assurer la continuité du service public mais surtout, les besoins d’urgence et de première nécessité à la population. Ils saluent la chaîne de solidarité qui s’est installée depuis plusieurs jours et invitent tous les melrandais à s’organiser et lutter ensemble contre la propagation de la pandémie. Ils soulignent notamment l’engagement et l’énergie admirable de tous les professionnels médicaux mais aussi du personnel de la MAPA, des aides et accompagnants à domicile qui travaillent en première ligne sans relâche. N’hésitez pas à leur adresser vos messages d’encouragement et de reconnaissance.

Ils remercient vivement tous les acteurs de la vie locale qui garantissent les productions et les distributions de produits alimentaires indispensables.

La préfecture vient d’autoriser le maintien du marché, tous les jeudis de 16 h à 18h30, jusqu’au 15 avril 2020.

Le portage des repas à domicile est maintenu pour les bénéficiaires isolés.

Une veille journalière de soutien est activée auprès des personnes les plus fragiles, par les élus.

La mairie et le CCAS sont fermés au public mais un accueil téléphonique est assuré du lundi au samedi matin, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,

au 02 97 39 54 61 . Les messages peuvent être adressés par mail à :

commune-de-melrand@wanadoo.fr

En cas d’urgence composez le : 06 80 65 71 59

Les attestations de déplacements dérogatoires sont disponibles dans le hall de la mairie mais aussi dans les commerces.

Les informations concernant l’évolution des mesures gouvernementales et préfectorales sont mises à jour sur le site communal : melrand.fr

Le maire, Charles Boulouard, appelle à la responsabilité de chacun de respecter rigoureusement les mesures de confinement et les consignes sanitaires « barrière ».